



AVORTER : UN DROIT TOUJOURS MENACÉ, ON RESTE MOBILISÉES

Le 28 septembre, journée internationale pour le droit d'avorter dans des conditions légales et sûres, n'est pas une journée de l'ONU mais une journée de féministes, née dans les pays d'Amérique latine. L'occasion répétée de revendiquer l'application de ce droit où il existe et son extension ailleurs.

Comme nous l'avons analysé, la constitutionnalisation de la liberté d'avorter n'a rien apporté à un droit amoindri faute de moyens pour l'exercer.

Alors que les entreprises touchent plus de 200 milliards d'aides annuelles sans contrepartie, le gouvernement nous accablent de mesures d'économies pour transférer l'argent des services publics vers les riches et le privé. Il s'agit toujours de réduire le nombre d'hôpitaux et de maternités de proximité, de fermer des centres de santé sexuelle de proximité, de réduire les subventions aux associations dont le très nécessaire Planning familial.

Les femmes n'ont pas le choix de la méthode pour avorter. La double clause de conscience des soignant-es qui en fait un acte médical exceptionnel est toujours là.

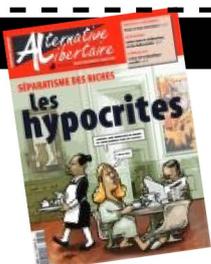
Seul le fric compte. Une liberté constitutionnelle sans moyen pour exercer le droit qui va avec c'est une manipulation.

Dans le monde, les femmes de nombreux pays n'ont toujours pas accès à un avortement libre et sans danger tandis que des pays dits avancés reculent devant les anti avortement et autres réactionnaires sans limites. Les Etats-Unis sont l'exemple même de ce qui nous menace toutes avec la montée des extrêmes droites : interdiction, poursuites pénales, surveillance généralisée.



Interdire l'avortement tue des femmes.

Contre les idées réactionnaires et leurs porteurs, contre les symboles creux, pour des moyens matériels et financiers, contre la casse des services publics de santé, nous manifesterons le 28 septembre.



ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LE MENSUEL DE L'UNION COMMUNISTE LIBERTAIRE

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire.
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*. (30€/an, 20€ pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire)
- NOM PRÉNOM
- TÉL. EMAIL
- ADRESSE

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19